

de sa lecture. Il s'agit alors de tenter de saisir, de cet ébranlement soudain, la logique et le sens. C'est l'objet de ce journal d'un travailleur social de ville, comme Jean-Paul Vabre se définit lui-même. Un changement radical des éléments fondateurs de l'action, une rupture inopinée dans la chaîne des transmissions l'ont amené à laisser trace d'une histoire, d'une pratique et d'une géographie locales. Mais nous pouvons tous nous approprier ce temps et cet espace pour penser l'avenir du lien psychique et social, le rêver pour contribuer à la construction d'une clinique psychosociale.

Jean-Philippe Grynberg
jean-philippe.grynberg@orange.fr

L'ingénierie sociale

Expertise collective et transformation sociale

Alain PENVEN

Toulouse, érès, 2013, 196 p., 14 €

« L'ingénierie sociale »... les mots sont lancés et ils résonnent souvent comme un antagonisme, une erreur de vocabulaire, de grammaire, une faute de goût... comme si « ingénierie » ne pouvait décentement s'associer au mot « social », devenant un oxymore détrônant notre éthique de notre pratique, vendant au système marchand nos missions humanistes et altruistes. Une polémique semble vouloir se soulever... J'en veux pour exemple quand au travail mes collègues, parlant de ma formation, disent « toi et ton déi-machin¹ » comme si le I de l'ingénierie était imprononçable tant ce mot semble inadéquat. L'ouvrage d'Alain Penven peut rassurer ceux-ci et en aider d'autres à définir et à comprendre ce I d'ingénierie. Il donne de surcroît des outils concrets et des modèles théoriques afin de mieux assumer cette nouvelle fonction qu'est l'ingénierie sociale. Modèles théoriques à approfondir, à acquérir, à améliorer. Car la

réflexion, avec Alain Penven, se veut en interaction. Comme le sous-titre de l'ouvrage, *Expertise collective et transformation sociale*, nous le précise, le savoir ne peut venir seulement d'un groupement d'experts ou de commanditaires, il se co-construit, il s'interagit, il s'interpelle. Et ce dans une dynamique créatrice et porteuse de changement.

Alain Penven est professeur au département de sociologie à l'université de Bretagne occidentale, membre de l'atelier de recherche sociologique (EA 3149) et responsable du master actions sociales et de santé. Ancien praticien de l'action sociale, il a dirigé le Collège coopératif en Bretagne et le Centre d'étude et de recherche coopérative. Il a été animateur socio-culturel, éducateur et directeur d'un service social départemental (Ulysse). Ensuite, à la faveur d'une reprise d'études qui l'a conduit à soutenir une thèse en géographie sociale et urbaine, il a orienté ses activités dans les domaines de la formation d'adultes, de l'enseignement et de la recherche. Responsable de formation, puis directeur du Collège coopératif, il a participé à la création du DESS économie sociale et développement solidaire (Rennes 2), du diplôme d'État d'ingénierie sociale (Collège coopératif) et du master de sociologie des politiques et dispositifs d'insertion, de médiation et de prévention (Rennes 2). Alain Penven a participé à la création de la revue ARPES², à la création de l'Observatoire de l'économie sociale en Bretagne³. De plus, avec des acteurs mobilisés au sein du Comité consultatif de l'économie sociale, il a contribué à la conception de l'outil d'évaluation BIPESS⁴. Il pilote aujourd'hui le programme de recherche *La fabrique du social, expérimentation et innovation sociale*⁵.

Dans son dernier ouvrage, *L'ingénierie sociale*, Alain Penven illustre la fonction d'ingénierie sociale en deux grandes parties : « Produire des connaissances » et « Concevoir, conduire,

1. Référence au DEIS, Diplôme d'État d'ingénierie sociale, diplôme professionnel de l'intervention sociale de niveau 1.

2. www.arpes.fr

3. www.oress-bretagne.fr

4. www.bipess.fr

5. www.lafabriquedusocial.fr

évaluer un dispositif d'intervention sociale ». Dans une approche théorique, il aborde le travail d'analyse et d'expérimentation et donne des conseils méthodologiques. L'auteur s'adresse aux professionnels du secteur social et médicosocial, aux élus, aux agents des collectivités publiques... et aux étudiants DEIS ou en master intervention sociale, diplôme des Hautes Études des pratiques sociales, afin que l'ingénierie sociale, encore méconnue, puisse remplir ses fonctions non plus seulement dans les seules politiques de la ville, mais dans tous les champs d'intervention sociale. La société fait face à des problèmes sociaux de plus en plus complexes, elle évolue et l'intervention sociale est en mutation. L'action sociale doit s'adapter et faire avec de nouvelles contraintes financières et d'organisation.

Pour Alain Penven, il y a nécessité de reconnaître une nouvelle profession, celle de cadre développeur en ingénierie sociale, pouvant apporter « une expertise de haut niveau fondée sur l'analyse sociale, la conception d'actions intégrant les contraintes juridiques, règlementaires, financières, des politiques publiques ». L'auteur insistera tout au long de sa réflexion et de son ouvrage, ceci ne peut se faire qu'avec « la prise en compte de l'engagement ainsi que de la participation d'une pluralité d'acteurs, et en premier lieu les bénéficiaires de ces actions » (p. 9).

L'EXPERTISE

Alain Penven nous invite à définir l'ingénierie sociale comme une fonction, et non comme un métier, inscrite dans une démarche de recherche-action et d'intervention sociologique, se plaçant dans une « articulation dynamique et créative » (p. 10). En suivant les auteurs Vincent de Gaulejac, Michel Bonetti et Jean Fraisse⁶, elle peut être définie par quelques mots-clés : diagnostic, analyse des besoins, gestion des projets, partenariat, évaluation, production de connaissance. Tout en gardant à l'esprit le danger de la voir être instrumentalisée, l'ingénierie sociale est pour Pierre Bourdieu « une

pratique suspecte » car elle ne peut « opérer de mise en question radicale⁷ ». Il y a à se poser la question du lien entre le commanditaire et le prestataire. Le commanditaire, avec ses attentes, ne va-t-il pas influencer le travail de recherche ? Le prestataire aura-t-il suffisamment de distance, de neutralité, pour avoir une vision claire des fonctionnements et difficultés même si elles sont à repérer du côté du commanditaire ? On peut se dire, avec l'auteur, qu'il y a nécessité de distance critique afin d'être neutre, et d'une approche plus globale des mouvements de société.

Avec la création du DEIS en 2006, l'ingénierie sociale a acquis une légitimité, le ministère des Affaires sociales définit le cadre développeur comme « expert des politiques sociales » et comme compétent « dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines », et ce dans un contexte territorialisé, national et européen. Cette formation peut justement apporter les outils de distance critique et de connaissance sociologique. Pour autant, l'expertise ne peut à elle seule répondre à la complexité des problèmes sociaux : ceux qui assument la fonction d'ingénierie sociale ont conscience, pour Alain Penven, « qu'il s'agit d'un enjeu de société dont le traitement réclame la formation d'une expertise collective élaborée dans un débat démocratique » (p. 33). Il s'agit de trouver des réponses appropriées qui soient validées avec et par tous les acteurs de l'expertise : intervenants, usagers, partenaires.

L'INNOVATION

La démarche d'expertise et d'expérimentation de l'ingénierie sociale s'inscrit dans une démarche d'innovation, terme que l'on entend souvent mais le plus généralement de façon inappropriée, ce qui crée des réticences, des freins et des refus, car elle est aussi une « action destructrice de formes antérieures et de croyances, qui va rendre obsolètes des objets et des conceptions de l'action » (p. 44). L'innovation fait émerger de nouveaux acteurs

6. V. de Gaulejac, M. Bonetti, J. Fraisse, *L'ingénierie sociale*, Paris, Syros, 1995.

7. P. Bourdieu, *Question de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 27.

sociaux. Elle est fréquemment initiée par les pouvoirs publics, mais elle peut émaner de la base par des initiatives locales, des associations, des communautés... en réponse au constat de l'inadéquation des réponses déjà mises en place et à un désir collectif d'expérimenter, à partir d'une expertise collective, une nouvelle réponse.

L'EMPOWERMENT

« Dans cette approche, la participation effective des usagers est un processus collectif d'expression, de délibération et de construction concertée de la décision. Par nature, cette démarche relativise les pouvoirs légitimés par l'expertise et le mandat et valorise l'*empowerment*, qui est la capacité des acteurs, notamment de ceux qui sont dominés, à accroître leur pouvoir d'action sur leur condition de vie et à se constituer en sujets historiques capables de bâtir un contre-pouvoir » (p. 84).

Nous l'aurons compris, l'*empowerment* est un outil conceptuel fondamental pour Alain Penven, à mettre en pratique par les acteurs de l'ingénierie sociale. Il donne à ceux-ci le pouvoir d'analyser et de modifier leurs actions. Les freins qui peuvent surgir face à l'innovation sont alors levés car l'évaluation, l'expertise et la réponse ont été construites collectivement, par tous les acteurs concernés. Il y a prise en compte de l'analyse, faite par les acteurs, de leur pratique, une praxéologie, soit une analyse de l'action humaine, une analyse des faits sans jugement de valeur. Le terrain produit la théorie. Ce n'est pas la théorie qui est apportée par les experts. Nous nous plaçons donc dans une approche ascendante, dite de « *bottom-up* », et non descendante, « *top-down* ».

Le chercheur observe les comportements humains en interaction au sein de collectifs, il doit donc gérer sa propre subjectivité. Il aura, au préalable, clarifié avec les acteurs les enjeux et les limites de sa mission ; il aura apporté le cadre, en donnant par exemple le déroulement et le découpage temporel de sa mission ou en ayant défini les modalités de restitution, etc... Il assure également un appui méthodologique et scientifique.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Alain Penven définit la démarche à mettre en œuvre afin de favoriser la participation de tous les acteurs, l'expression individuelle et collective, l'écoute dans un travail de maïeutique, soit l'élaboration d'un diagnostic collectif et d'un projet commun.

L'ingénierie sociale est donc, selon Alain Penven, « une expertise collective de transformation sociale » (p. 181). Il présente, dans son ouvrage, des modèles théoriques, des conseils pratiques et un positionnement éthique de l'intervention de l'expert. Et ce afin que l'intervenant et les acteurs de l'intervention sociale avec lesquels il travaille puissent trouver de quoi « inventer le social » et toujours œuvrer à « renforcer la cohésion sociale » (p. 184).

Alain Penven a auparavant publié quatre ouvrages :

- *Territoires rebelles* (Anthropos Economica, 1998). Fruit de recherches en géographie urbaine et sociale, cet ouvrage propose une analyse des phénomènes de précarité et de leur traitement dans le cadre de ce que l'on appelle communément les politiques de la ville et du développement social urbain.

- *Au cœur de la cité, vivre ensemble, travailler, s'engager* (ouvrage collectif en collaboration avec Yves Bonny et Charles Roncin, Rennes, PUR, 2002). Cet ouvrage offre aux chercheurs et militants une lecture pluridisciplinaire des enjeux contemporains de la production de la cité. Il présente une approche des dynamiques de participation à l'espace public et des phénomènes de discrimination. Il traite des enjeux liés à la professionnalisation et à l'engagement associatif, des mutations du travail et de l'emploi et de leurs implications pour penser aujourd'hui l'économie sociale et solidaire.

- *Dynamiques associatives et changement social*, (ouvrage collectif sous sa direction, FRMJC, 2004). La Fédération régionale des MJC de Bretagne a sollicité le Collège coopératif en Bretagne pour concevoir et accompagner une démarche de recherche-action afin d'interroger collectivement les projets associatifs et le projet fédéral.

- *Ville et coopération sociale* (L'Harmattan, 2010). À partir d'expérimentations et de recherches collectives, l'auteur propose une approche de la ville et du développement urbain en rupture avec les récits alarmistes et la rhétorique du ghetto. Au cœur de cette approche, la coopération sociale est définie comme la capacité des acteurs à concevoir collectivement un objet commun en mutualisant leurs ressources pour agir ensemble dans un contexte contraignant, inventant ainsi des réponses appropriées, voire novatrices, d'utilité sociale, pour satisfaire l'intérêt général⁸.

Sarah Granereau
Éducatrice spécialisée, formatrice vacataire.
sarah.granereau@free.fr

Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap

Sous la direction de Ève GARDIEN
Toulouse, érès, 2012, 280 p., 26 €

La Déclaration universelle des droits de l'homme précise dès les articles 1 et 2 que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit », droits qui s'appliquent à tous « sans distinction de fortune, de naissance ou de toute autre situation ».

Dans cet ouvrage, Ève Gardien, sociologue et chercheuse dans ce domaine, réunit seize témoignages d'actions menées en France et dans d'autres pays, par des personnes en situation de handicap ou pas, pour l'autonomisation des personnes handicapées. À la lecture de ces différents articles, le premier constat est l'écart important des moyens offerts aux personnes présentant un handicap, selon qu'elles soient hommes ou femmes, selon les pays, les cultures et superstitions, et les avancées de la démocratie, mais même selon les régions, puisqu'en France c'est la maison départementale des personnes handicapées qui gère, selon chaque conseil général, l'attribution des aides, entraînant une disparité au sein d'un même pays.

Si dans le domaine du handicap il y a de nombreuses minorités, l'ensemble des personnes en situation d'incapacité dépasse le milliard d'individus sur les sept milliards d'humains vivant sur la planète, et comme le fait remarquer Charles Gardou dans la préface, en incluant les proches impliqués dans ces situations, c'est plus d'un tiers de la population mondiale qui est concernée.

Après un passé d'exclusion des personnes handicapées, les efforts des différents pays pour leur prise en charge se sont multipliés : création d'institutions ou maintien dans la famille avec des aides en général insuffisantes, ces dispositifs ont entretenu la plupart du temps une ségrégation dont les personnes concernées se plaignent. Leur souhait d'être nommées « personnes en situation de handicap », « personnes avec incapacité », « personnes autrement capables » montre le besoin de se faire reconnaître avant tout comme une personne, au lieu d'endosser l'identité « de handicapé ». Ce sont ces personnes et leurs familles, par leur expérience de la discrimination dont elles font l'objet, qui peuvent le mieux agir pour l'accès à l'autonomisation des personnes en situation de handicap.

L'exemple suédois, qu'expose ici Gerd Andén, est très intéressant en ce qu'il montre comment un pays européen est passé de l'extermination des handicapés par les nazis à leur exclusion par l'enfermement dans des institutions, les parents étant encouragés à abandonner leur enfant ; puis à leur prise en charge dans des « maisons de soins », la rupture avec la famille n'étant pas totale mais la prise en charge peu satisfaisante, jusqu'à la situation actuelle : maintien dans la famille ou en appartement grâce au financement par l'État d'un assistant personnel, formé à ne pas décider à la place de la personne handicapée, mais comme « médiateur avec l'environnement », permettant ainsi au sujet de choisir sa vie. C'est la lutte de Gerd Andén pour sortir des institutions son fils Magnus, polyhandicapé, qui prouve qu'un autre choix politique est possible pour soutenir un projet tout aussi viable

8. <http://alainpenven.blogspot.fr/p/publications.html>